Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 34 (1970)
Heft: 133-134

Artikel: La vitalité des suffixes nominaux : du latin au français
Autor: Merk, Georges
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399474

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VITALITÉ DES SUFFIXES NOMINAUX, DU LATIN AU FRANÇAIS

Abréviations utilisées dans cet article :

BNC	*Bibl. Nat.-Conches* = manuscrit du glossaire *Abavus*
BW	Bloch-v. Wartburg, *Dict. étym. de la langue fr.*, 1968
C. Gl. L.	*Corpus glossariorum latinorum* (éd. Goetz)
D	*Douai* = manuscrit du glossaire *Abavus*
DG	*Dict. général de la langue fr.* Hatzfeld, Darmesteter
Gl. de R.	*Gloses de Reichenau* (éd. Klein)
God.	Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue fr.*
He	Psautier d'après l'hébreu, Saint Jérôme
P	Prose
V	Vers
Vat	*Vatican* = manuscrit du glossaire *Abavus*
V. L.	*Vetus Latina* (*Genèse* et *St. Paul* : éd. Beuron *Matthieu* et *Luc* : éd. Jülicher, *Itala*)
Vulg	*Vulgate*, traduction de la *Bible* par Saint Jérôme.

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction.

Première partie.

A. Neutralisation sémant. des suff. fr. dans l'*Abavus*.
B. Neutralisation sémant. des suff. lat. dans l'*Abavus*.
C. Prédilection pour les subst. suffixés au détriment du verbe.
D. Forte extension du suff. lat. *-tio*.
E. Différences entre le système suffixal lat. et le syst. fr. au XIII^e s.
F. Relatinisation du lexique fr. au XIV^e s.

Deuxième partie.

A. Valeur phonique et expressive de certains suffixes.
B. Synonymes absolus à la rime.
C. Importance de la rime dans le choix des suffixes.
D. Concurrence des suff. selon la position dans le vers (d'après God.).
E. Idem (d'après l'examen de textes littéraires anc. et mod.).

Conclusion.

Les suffixes dont nous nous proposons d'étudier la vitalité depuis le latin vulgaire jusqu'au français moderne sont les suffixes qui expriment l'action. Nous avons choisi parmi eux ceux qui se sont fait le plus de concurrence au cours de cette longue période, c'est-à-dire :

lat. *-mentum*	fr.	*-ment*
lat. *-ntia*	fr.	*-ance/-ence*
lat. *-tio/-sio*	fr.	1) *-son/-çon* 2) *-tion/-sion*

Seul le dernier présente en français deux évolutions différentes selon que la formation s'est faite par voie héréditaire ou par emprunt savant. En effet lat. *-mentum* ne pouvait donner que *-ment* en fr., quelle qu'en fût la formation ; quant à *-ance/-ence,* on sait que très tôt on en confondait la prononciation et la graphie et qu'on n'a jamais cessé de faire rimer les mots en *-ance* avec ceux en *-ence,* même à l'époque classique. Donc, bien que *-ence* soit une formation souvent plus récente et plutôt savante, aux points où nous nous placerons nous ne considérerons *-ence* que comme une simple variante de *-ance.*

A ces suffixes hérités du latin proprement dit nous ajouterons un nouveau venu roman *-age,* dont la concurrence avec les trois précédents, d'abord timide jusqu'au XVI^e^ s., n'a cessé de croître depuis [1].

Le présent travail se compose de deux parties essentielles : d'abord l'étude d'un glossaire latin-français du XIII^e^ s., avec une rétrospective jusqu'au latin vulgaire ; puis, dans une deuxième partie, l'examen de textes littéraires du Moyen Age jusqu'au XX^e^ s., en vers et en prose, ce qui nous permettra d'étudier l'importance de la versification dans le choix, et donc dans la vitalité des suffixes.

I

Pourquoi l'étude d'un glossaire du XIII^e^ s. pour déterminer la vitalité de suffixes depuis le latin jusqu'au français ? Notre choix s'est porté sur le glossaire dit *Abavus* édité par Mario Roques, *Recueil général des Lexiques français du Moyen Age,* tome I^er^ (Paris, 1936). Le XIII^e^ s. est comme un

1. De temps en temps, pour l'intérêt de la comparaison, nous prenons aussi d'autres suffixes en considération.

excellent point d'observation et l'intérêt est double : 1) Pour ce qui est du latin, avec le XIII^e s. nous sommes arrivés en quelque sorte au terme du latin tardif et médiéval, et à la veille de la relatinisation du lexique français ; 2) Pour ce qui est du français, il est intéressant que nous possédions de ce glossaire quatre copies dont la partie latine ne varie guère qu'en quantité (pertes ou omissions volontaires), mais dont les versions françaises varient sensiblement du point de vue linguistique. Or ces copies sont toutes à peu près de la même région, le Nord-Ouest de la France, et à peu près de la même époque, fin XIII^e-mi XIV^e s. Ainsi les différences constatées ne pourront guère être attribuées à des diversités géographiques, dialectales, ni chronologiques, sauf sur un point qui est d'importance : nous sommes au seuil de la relatinisation du vocabulaire français, particulièrement sensible dans l'emploi du suffixe *-tion/-sion*.

Les quatre copies de ce glossaire sont les suivantes :

1) *Douai* (abrév. *D*), dernier quart du XIII^e s. : 2 661 mots.
2) *Évreux*, fin XIII^e s. : 853 mots.
3) *Vatican* (abrév. *Vat*), début XIV^e s. : 5 856 mots.
4) *Bibl. Nat.-Conches* (abrév. *BNC*), mi-XIV^e s. : 9 413 mots.

Dans notre étude nous ne tiendrons pas compte du deuxième manuscrit, de celui d'*Évreux*, puisqu'il est trop incomplet.

§ A. — Voici les fréquences des suffixes *-ment* et *-ance* dans les parties françaises des trois copies de l'*Abavus* (les chiffres indiquent le nombre de vocables, et non d'occurrences ; les pourcentages sont calculés par rapport au total de vocables-substantifs suffixés du manuscrit respectif) :

	D	*Vat*	*BNC*
-ance	31 12,7 %	81 15,4 %	272 28,8 %
-ment	83 33,7 %	88 16,7 %	146 15,4 %

Ce qui frappe le plus et dès le premier abord c'est le mouvement inverse de l'évolution des deux suffixes : la concurrence est très sérieuse. D'une copie à l'autre nous constatons des glissements et des retournements dont voici quelques exemples :

LATIN	*D*	*Vat*	*BNC*
abiectio	—	getance	jetement
abolitio	—	effachement	effaçance
assignatio	—	assignanche	assignation/asseignement
avulsio	—	esrachement	esrachance (*corrigé en* esrachement)
consumptio	—	gaastement	degatance
correctio	amendise	—	amendance/amendement
delatio	deportemens	—	deportance
defloratio	despucelemens	—	depucellance
disceptatio	desputisons	—	deputance
invectio	emportemens	—	emportance
recuperatio	recouvremens	—	recouvrance

Comment interpréter ces tableaux ? *Vat* emploie les deux suffixes dans une proportion égale, alors que *D* donne nettement la préférence à *-ment*, et *BNC*, malgré certaines hésitations, à *-ance*. Puisqu'il n'y a guère de différence dialectale ni chronologique entre ces copies, pourquoi cette diversité ? Question de mode ? ou préférence personnelle de la part des copistes ?... Mais étudions à présent les variations suffixales à l'intérieur d'une même copie ; choisissons la plus complète, *BNC* :

levamen : alegement *mais* allevatio : allegance
concursus : contrecourement / defluxus : decourement *mais* affluentia : decourance / emanatio : decourance
ejulatus : dementement *mais* ejulatio : dementance
munimentum : guernisement *mais* munitio : guernisance
ululatus : ulement *mais* ulula/ululatio : ulance

Si d'après ces exemples on peut à la rigueur trouver une certaine différence sémantique entre *-ment* (plutôt l'état) et *-ance* (plutôt l'action), il y a bien des mots en *-ance* dans *BNC* qui expriment l'état : *abondance, enfance, ignorance,* etc. Bien plus, pareille différenciation sémantique entre *-ment* (état) et *-ance* (action) n'est plus possible dans les exemples suivants :

alocutio : parlement *mais* eloquentia : parlance
coartatio : apressement *mais* oppressio : appressance
collisio : entrehurtement *mais* illisio : hurtance
pulsio : hurtement *mais* impulsio : hurtance

Ce sont le même radical ou le même suffixe latins ou les deux à la fois qui sont traduits tantôt par *-ment*, tantôt par *-ance*, d'une façon qui paraît bien arbitraire. Même constatation à propos de la concurrence de *-tion* avec *-ment* ou *-ance* :

amonitio : amonition	*mais*	monitio : amonestance
exterminium : destruction	*mais*	exicium : destruiment

Le même suffixe latin (avec une fois le même radical) est traduit tantôt par *-tion*, tantôt par *-ment* ou *-ance*.

Il est temps de présenter quelques conclusions partielles :

1) La nette progression de *-ance* (de 12,7 % à 28,8 %) au détriment de *-ment* (qui va de 33,7 % à 15,4 %), est peut-être une caractéristique régionale, nos copies sont du N-W de la France. Le picard actuel a encore un certain nombre de mots en *-ance* là où le français a une autre terminaison : *aidance* (= aide), *coutance* (= dépense), *doutance* (= doute), *malusanche* (= mauvais usage), etc. (Corblet, *Glossaire du patois picard*). On sait par ailleurs que l'anglais a fait de très nombreux emprunts au picard, au XIV^e^ s., précisément à l'époque de notre glossaire ; or l'anglais lui aussi présente les mêmes traits :

anglais	acceptance	*français*	acceptation
	accordance		accord
	acquiescence		acquiescement
	admittance		admission
	appearance		apparition
	encumbrance		encombrement
	entrance		entrée
	etc., etc. [1].		

2) Malgré la progression quantitative de *-ance* qui a sans doute un caractère régional, il n'en reste pas moins vrai que dans la même région et quelques décades seulement plus tôt, la copie *D* présentait une majorité inverse en faveur de *-ment*. *BNC* lui-même manifeste des hésitations (*jetement* contre *getance* dans les autres copies, *esrachance* corrigé en *esrachement*) et les exemples d'alternance entre *-ance*, *-ment* et *-tion* dans cette même copie montrent la neutralisation sémantique de ces suffixes au Moyen Age. C'est

1. On opposera sans doute des exemples contraires comme angl. *toleration*, fr. *tolérance* ; mais en général l'anglais a conservé plus de substantifs en *-ance* que le français.

d'ailleurs un trait général de la langue d'alors et l'on a déjà souvent signalé la grande diversité de suffixes sur le même radical dans le français médiéval.

Un coup d'œil sur des textes à peu près contemporains de notre *Abavus* confirmera la chose.

1) textes en prose : *a*) Chartes picardes du XIII^e s. (Carolus-Baré, *Les plus anciennes chartes en langue française*, 1964). Nous constatons l'alternance de nos suffixes sur le même radical dans les mêmes formules :

charte n° 6 (1249) : « ne mie par *decevement* » ;
charte n° 165 (1282) ligne 19 : « ne mie par force, ne par tricherie, ne par fraude, ne par *deception* » ;
charte n° 165 (1282) ligne 27 : « a exception de mauvese tricherie, de fraude, de *decevance* » ;
charte n° 74 (1264) : nous lisons une fois *aiesanche*, une autre fois *aaisement* ; les chartes n° 74 (1264), 94 et 96 (1270) portent la formule « sans nul *contregnement* de vendre », et la charte n° 141 (1279) « sans *contregnance* de vendre ». Mêmes alternances encore, et dans les mêmes formules juridiques, entre *ordenement* (1259) et *ordenance* (1281), entre *accroissement* (1274) et *accroissance* (1269), entre *confermanche* (1275), *confermement* (1282) et *confirmacioun* (1285).

b)un texte littéraire en prose, *Les Grandes Chroniques de France* (éd. Viard, 1920, tome I, livres 1 à 3). A la page 137, ligne 4, nous lisons : « ...espousa Deuthere, dou *lignage* de Rome née », et ligne 16 : « Cele dame Deuthere... qui estoit sage de noble *lignie* des Romains descendue » ; donc à la distance de quelques lignes, dans le même contexte et à propos du même personnage, une fois *lignage*, l'autre fois *lignie*. A la page 36, ligne 15, le texte dit « la *signification* de la seconde avision si est telle... » et à la ligne 18 « la *segnefiance* de la tierce avision si rest tele... » : là encore exactement le même contexte. Nous avons tenu à présenter deux textes en prose, le premier non littéraire mais de la même région que l'*Abavus* (les chartes picardes), l'autre (les *Chroniques*) écrit en français littéraire : l'alternance est donc générale.

2) Textes en vers (le *Roman de la Rose*) : chez G. de Lorris on lit *contenement* (v. 713, 3249) et *contenance* (v. 420, 987, 2696, 3935) ; J. de Meung n'emploiera que *contenance* (v. 7777). Le premier dit *alejance* (v. 1834) et *alegement* (v. 1851), le second ne connaît qu'*alejance* (v. 4178). Donc là comme dans les Chartes picardes, l'évolution chronologique paraît tourner en faveur du suffixe *-ance*, c'est-à-dire la même évolution que présente l'*Abavus*.

Mais nous voudrions préciser deux choses : *a*) d'où vient cette indifférenciation sémantique de nos suffixes ? (ce sera l'objet des paragraphes suivants de cette première partie) ; *b*) s'ils sont synonymes, qu'est-ce qui détermine le choix des suffixes ? (ce sera l'objet de la deuxième partie de la présente étude).

§ B. — Un regard sur le latin de notre glossaire permet de constater que la neutralisation sémantique des suffixes d'une même catégorie est déjà chose faite dans le latin médiéval. La fréquence de la mention « idem » dans le glossaire est éloquente à ce sujet :

affectio affectus idem	apertio apertura idem	capacitas captura idem	conceptio conceptus idem
defectio defectus idem	dissensus dissentio idem	dominium dominatio idem	erudimentum eruditio idem
egressio egressus idem	ligamen ligatura idem	navigium navigatio idem	negotium negotiatio idem
odor odoratus idem odoramentum idem	transitus transitio idem		

Le fait de considérer les suffixes comme équivalents sinon comme indifférents n'est pas le propre de notre glossaire du XIII^e^ s., c'est au contraire l'aboutissement d'une vieille tendance qui remonte beaucoup plus haut. Voici ce que nous offrent sur ce point les *Gloses de Reichenau* :

211 venatu : venatione
2813 respectus : respectio
3009 In exitu Israel : in exicione.

Nous lisons dans le C. Gl. L. II, 589, 54 planctio : planctus
II, 579, 29 ejuratio : juramentum

Caelius Aurelianus, médecin du V^e^ s., emploie « medicinales *responsiones* » au sens de *responsus*, et *calculatio* au sens de *calculus*.

Plus haut encore dans le temps, la comparaison des diverses traductions latines de la Bible est très instructive :

Genèse 27, 3	*V. L.* venationem	*Vulg* venatu
Nombres 12, 6	visus	visio
Matthieu 2, 18	ploratio	ploratus

Psaumes	18, 7	*He*	egressus	*Vulg*	egressio
	83, 6		ascensus		ascensiones
	106, 20		interitus		interitio
	111, 7		auditu		auditione

Pour la même citation de Paul, *Romains* 8, 13 Tertullien emploie *actus* et saint Augustin *actiones* ; pour Paul, 2 *Corinth.* 6, 15 saint Jérôme cite *consensus* et saint Ambroise *consensio* ; enfin la même *Vulgate* traduit le ἐξουδένωσις des *Septante* tantôt par *contemptio* (*Ps.* 106, 40), tantôt par *contemptus* (*Ps.* 118, 22).

L'équivalence des suffixes (d'une même catégorie) est donc un fait général du latin vulgaire dès le IIIe s. D'ailleurs on en trouve déjà quelques traces dans le latin classique.

Mais cette indifférenciation sémantique des suffixes est encore plus manifeste lorsqu'un substantif suffixé est en concurrence avec le même substantif à suffixe zéro. Notre glossaire en donne de nombreux cas :

cavilla cavillatio idem	commodum commoditas idem	decima decimatio idem	dolus dolositas idem
dulcor dulcoratio idem	examen examinatio idem	gloria gloriatio idem	jubilus jubilatio idem
lucta vel luctatio luicte	pausa pausatio idem	plasma plasmatio idem est	ululatio idem

(A la même époque, dans les chartes picardes (*op. cit.*), la formule rigoureusement semblable contient tantôt *tesmoing*, tantôt *tesmongnaiche* : charte nº 175 « En *tesmoing* de la quelle chose nous avons mis en ces presentes lettres le seel » et nº 178 (1284) « Ou *tesmongnaiche* des quelles choses nous avons seelees ces presentes lettres ». Sont également en concurrence *otroiance* et *otroi*, *restorement* et *restor*).

Remontons le temps et le même phénomène se présente constamment à nous :

Gl. de R. 1691 grex : congregatio
2365 pactiones : constitutiones
649 pactum : constitutio (donc *pactio* = *pactus*)
2587 fulgur : coruscatio
2839 coruscationes : fulgurationes (donc *fulgur* = *fulguratio*)
2896 ad precem : ad deprecationem
3062 fabulationes : fabulas.

Une inscription funéraire chrétienne (CIL XIII, 2799) porte « *sine culpatione* » au sens de *sine culpa*. Enfin la comparaison des traductions de la Bible est de nouveau riche en exemples :

Ps.	35, 5	*He* malum	*Vulg* malitia
	9, 15	laudes	laudationes
	59, 6	signum	significatio
	37, 21	bonum	bonitatem
	40, 10	planta	plantatio
	106, 23	opus	operatio
	26, 6	jubilum	jubilatio
	46, 6	jubilatio	jubilum

Les deux derniers exemples montrent combien *jubilus* et *jubilatio* étaient interchangeables. Le suffixe n'ajoute rien au radical du point de vue sémantique. A quoi sert-il alors ? Il n'est souvent qu'un élément destiné à donner au mot primitif soit plus de corps, plus de substance (à une époque où l'usure phonétique commence à se manifester particulièrement), soit une plus grande expressivité stylistique, on éprouve le besoin d'un suffixe plus caractérisé dans sa forme et dans sa phonation.

§ C. — Nous venons de voir que le latin tardif se caractérise par une grande prédilection pour les substantifs renforcés d'un suffixe. Souvent cette préférence se fait au détriment du verbe qui recule dans l'ombre devant une locution formée d'un verbe vide (*esse, habere, facere*) ayant pour complément d'objet le substantif suffixé. Les différents manuscrits de la *Vetus Latina* pullulent d'exemples :

Mat.	3, 2	*un Ms.* paenitentiam agite	*un autre Ms.*	penitemini
	24, 48	moram facit		moratur
	18, 26	patientiam habe		patiens esto
	19, 18	non homicidium facies		non occides
	20, 28	erit tibi confusio		confundaris
Luc	21, 24	*V. L.* erit in concalcationem	*Vulg*	calcabitur
	19, 14	qui dignationem fuerint habituri		qui digni habebuntur

Voici une suite d'acclamations liturgiques des premiers chrétiens (Diehl, *Inscriptiones latinae christianes veteres*, n° 1606) :

« Deus angelorum qui *fecit resurrectionem*

Deus prophetarum qui *fecit redemptionem*
Deus apostolorum qui *fecit remissionem.* »

Mais les *Gl. de R.* montrent d'une façon éclatante combien le verbe était tombé en oubli puisque le glossateur éprouve le besoin de l'expliquer par la locution verbe vide + le substantif suffixé :

225 pavens : pavorem habens (ancêtre de notre « *avoir peur* »)
2732 revereantur : reverentiam habeant
2801 dominabitur : dominationem habebit
2984 dominare : dominationem habere
2971 delectabor : delectationem habeo
1542 *a* studere : studium habere
1630 *a* tribulant : tribulationem faciunt.

Enfin notre glossaire *Abavus* lui aussi manifeste la même tendance :

privilegiare : doner privilege
prosperari : avoir prospérité
sententiare : doner sentence.

C'est encore plus sensible si l'on prend la peine de mettre en parallèle la glose du verbe et celle du substantif :

D { fecunditas : plenté / fecundare : doner plenté
Vat { adulterium : avousterie / adulteri : faire avousterie
BNC { villicatio : baillie / villicare : avoir baillie
D { pactio : convenance / pacasci : faire convenance [1]
BNC { pactio : enconvenance / pacisci : enconvenancer

Le dernier exemple montre qu'une autre solution était également trouvée : on faisait un nouveau verbe sur le substantif suffixé ; c'est l'ancêtre de nos formations modernes *solutionner, émotionner,* etc.

1. Le glossaire *Aalma,* contemporain de notre *BNC,* donne : « contemplari, contempler, *c'est être en contemplacion* » ; d'ailleurs le fr. mod. n'ignore pas non plus ces locutions, p. ex. *prendre en considération* pour *considérer,* bien qu'aujourd'hui les deux champs sémantiques ne se recouvrent plus tout à fait ; ou encore *mettre à exécution* pour « exécuter », etc. (cf. dans la nouvelle liturgie catholique la traduction du latin « simul *adoratur* » du *Credo* par la locution « il reçoit même *adoration* »).

§ D. — Considérant ces nombreuses substitutions d'un suffixe plus expressif à un autre qui l'est moins et la fréquente élimination du verbe au profit du substantif suffixé correspondant, demandons-nous à présent quel est le suffixe latin qui a le plus profité de ces opérations : la réponse sera facile, la grande majorité des exemples cités aux paragraphes B et C désignent le gagnant incontestable, c'est *-tio/-sio* : *ploratio* est plus populaire que *ploratus*, *jubilatio* est plus expressif que *jubilus*, *dominationem habere* est mieux compris que *dominare*.

Voici l'évolution quantitative de nos suffixes *-ntia*, *-mentum* et *-tio* en latin :

(Les chiffres du tableau suivant indiquent le nombre de vocables :

a) pour les auteurs la longueur du texte dépouillé correspond à peu près à 15 000 syllabes, ceci pour la comparaison ultérieure avec des textes français en vers ;

b) les glossaires ont été dépouillés en entier.

Les pourcentages sont calculés :

a) par rapport au total de vocables-substantifs du texte dépouillé ;

b) par rapport au total de vocables-substantifs-suffixés pour les glossaires : cette différence de traitement était nécessaire parce que les glossaires contiennent plus de mots pleins, donc de substantifs, qu'un texte suivi ; c'est pourquoi nous ne comparerons entre eux que les textes d'une part, et les glossaires d'autre part).

		-ntia		*-mentum*		*-tio*	
Cicéron *De amicit.*		14	4,4 %	3	0,8 %	26	8 %
Saint Augustin *Cité de D.*		19	4,3 %	9	2 %	49	11,2 %
Bible, Gen.	*Vulg.*	3	0,9 %	4	1,1 %	12	3,4 %
	V. L.	5	1,7 %	11	3,7 %	26	8,8 %
Mat.	*Vulg.*	2	0,5 %	6	1,5 %	16	4,2 %
	V. L.	3	0,8 %	11	2,9 %	25	6,7 %
Paul	*Vulg.*	14	3,5 %	6	1,5 %	70	19,2 %
	V. L.	30	7,1 %	10	2,4 %	110	29,1 %
Ps.	*He.*	6	1,5 %	4	1 %	43	11 %
	Vulg.	10	2,5 %	5	1,2 %	45	11,4 %
Gl. de R.	*Lemm.*	22	4,8 %	23	7,2 %	78	20,8 %
	Interp.	25	4,8 %	22	6 %	136	27,8 %
Abavus	*BNC.*	75	5,3 %	60	4 %	506	35 %

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

1) Entre Cicéron, le philosophe classique, et saint Augustin, le théologien chrétien, la progression de nos trois suffixes est manifeste, bien que les pourcentages en voilent un peu l'effet puisque le total de substantifs a aussi augmenté sensiblement chez saint Augustin : 436 contre 316 chez Cicéron. Mais c'est *-tio* qui a le plus augmenté.

2) Dans la *Bible,* nous avons choisi deux livres narratifs (la *Genèse* et l'*Évangile de saint Matthieu*), des écrits de théologien (les *Lettres* de saint Paul), et une œuvre poétique (les *Psaumes*). Pour chacun de ces textes nous confrontons deux traductions : la *Vetus Latina,* d'un niveau populaire, et la *Vulgate,* à laquelle saint Jérôme a donné un niveau de langue moins vulgaire, sauf pour les *Psaumes* que saint Jérôme, dans sa *Vulgate,* a laissés pour ainsi dire dans l'état de la *V. L.* en les retouchant à peine : c'est pourquoi nous comparons les *Psaumes* de la *Vulg* (du niveau de la *V. L.*) au Psautier *He* qui est également de saint Jérôme, mais retouché et du niveau linguistique des autres livres de la *Vulg.* Or en comparant ces traductions, que constatons-nous régulièrement ? Le nombre de suffixes est plus grand dans les textes d'un niveau populaire que dans les autres et surtout la proportion du suffixe *-tio* dépasse toujours de loin celle des deux autres. Même dans le texte narratif de la *Genèse,* la *V. L.* dépasse le pourcentage de Cicéron. La comparaison entre les deux théologiens saint Augustin et saint Paul est très instructive : saint Paul a écrit en grec et dans les traductions latines de ses *Lettres,* surtout celle de la *V. L.*, nous mesurons l'influence du grec de la chrétienté primitive sur le latin des premiers siècles ; or c'est ce latin chrétien fortement hellénisé qui sera la part prépondérante du latin tardif et du latin médiéval. D'ailleurs un examen des Dict. *Gaffiot* et *Blaise* montre bien la progression du suff. *-tio* lorsqu'on répartit les substantifs suivant l'époque de leur première attestation ; voici les chiffres pour la lettre *A* :

Époque class. républ. 60
Époque post-class. Ier-IIe s. 60 + 33
Époque tardive IIIe-VIIe s. 60 + 33 + 89

3) Si nous comparons à présent les Glossaires entre eux, une constatation s'impose : alors que *-ntia* et *-mentum* ne changent guère quantitativement, *-tio* par contre augmente encore d'une façon extraordinaire. Déjà dans les *Gl. de R.* entre les « lemmes », mot glosé, et les « interprétaments », mot gloseur (donc plus populaire), la progression de *-tio* est très nette.

Mais elle l'est encore bien davantage dans l'*Abavus* où 35 % des vocables suffixés ont la terminaison *-tio*. Le latin du XIII^e^ s. est prêt à fournir les contingents nécessaires à l'invasion du lexique français qui se fera à partir du XIV^e^ s.

§ E. — Mais à la veille de cette relatinisation, la rupture était complète entre le latin écrit au Moyen Age et le français d'alors en ce qui concerne la vitalité des suffixes ; le glossaire *Abavus* en est un excellent témoin :

LATIN		FRANÇAIS	*D*	*Vat*	*BNC*
-ntia.....	5,3 %	*-ance/-ence*...	12,7 %	15,4 %	28,8 %
-mentum...	4 %	*-ment*.....	33,7 %	16,7 %	15,4 %
-tio/-sio....	35 %	*-son/-çon* [1]....	2,8 %	2,6 %	2 %
		-tion/-sion....	3,2 %	16,5 %	15,1 %
			6 %	19,1 %	17,1 %

Le mouvement en français est proprement l'inverse de celui du latin : augmentation massive de *-ance* et même de *-ment* (bien que ce dernier amorce un recul), très petit nombre de représentants fr. du lat. *-tio* à la veille de la relatinisation (fin XIII^e^ s.). On est en droit de se demander comment la masse des mots lat. en *-tio* ont été traduits en fr. dans notre glossaire. Les grands profiteurs sont évidemment *-ance* et *-ment*. Voici un exemple frappant, tiré de la comparaison des *Gl. de R.* avec l'*Abavus* [2] :

Gl. de R. 409 ad subvectionem : ad subport*ationem*
1701 *a* vectionem : port*ationem*
Abavus *D* invectio : emporte*mens*
BNC invectio : emport*ance*

1. Les pourcentages du suff. *-son/-çon* seraient respectivement *D* : 1,1 ; *Vat* : 0,9 et *BNC* : 0,6 si on ne tenait compte que des subst. où vraiment le locuteur pouvait avoir conscience d'un suff., c.-à-d. *-oison/-ison*, car dans *raison* ou *leçon* le sentiment d'un suff. est effacé.

2. On sait que tous les glossaires du Moyen Age se sont inspirés les uns des autres ou ont eu des sources communes ; c'est le cas aussi des *Gl. de R.* et de notre *Abavus* (à ne pas confondre avec le *Abavus Major* qui est bien antérieur et qui a inspiré directement une bonne part des *Gl. de R.*).

Ce n'est pas un cas particulier. Les tableaux suivants en sont la preuve :

1) Comment les mots latins en *-tio* ont-ils été traduits dans les diverses copies de l'*Abavus* :

TRADUITS PAR	*D*	*Vat*	*BNC*
-ance	5 (0) 1,4 %[1]	41 (17) 5,5 %	221 (88) 14,5 %
-ment	31 (6) 9,1 %	16 (1) 2,1 %	32 (8) 2 %
-son	3 (1) 0,8 %	10 (8) 1,3 %	9 (6) 0,5 %
-tion	3 (1) 0,8 %	62 (59) 8,4 %	134 (130) 8,6 %

Les suffixes *-ance* et *-ment* sont les plus envahissants : ils se trouvent le plus souvent sur un autre radical que celui du mot lat. correspondant, alors que *-son* et *-tion* restent presque entièrement fixés sur le même radical.

2) Et voici la contre-épreuve : mots français (*BNC*) en *-ance* qui traduisent un mot latin suffixé en :

	MÊME RADICAL	RADICAL DIFFÉRENT	TOTAL
-ntia	30	22	52
-mentum	0	1	1
-tio	88	133	221
autres suffixes	14	33	47

Donc 69 % des mots en *-ance* traduisent un mot latin en *-tio*.

3) Pour le suffixe *-ment* la statistique est plus nuancée, c'est un concurrent moins redoutable à l'époque ; voici les mots français (*BNC*) en *-ment* qui traduisent un mot latin suffixé en :

	MÊME RADICAL	RADICAL DIFFÉRENT	TOTAL
-ntia	0	0	0
-mentum	26	13	39
-tio	7	24	31
autres suff.[2]	25	103	128

1. Les chiffres entre parenthèses désignent le nombre de subst. ayant le même radical que le mot latin correspondant (compris dans le total donné chaque fois à gauche).

2. Surtout *-us* (4e déclin), *-ium* et des mots grecs.

4) *-age*, quant à lui, n'est pas encore un concurrent des suffixes d'action, c'est à peine s'il exprime l'action à cette époque :

2 mots lat. en *-tio*
0 mots lat. en *-ntia*
0 mots lat. en *-mentum*
34 mots lat. avec autre suff. [1]
} sont traduits par un mot fr. en *-age*

5) Une autre conclusion s'impose : la mort du suffixe fr. *-son/-çon* en tant que suffixe productif et ceci dès la langue littéraire du Moyen Age. Les mots que contiennent les copies de l'*Abavus* sont déjà en gros ceux restés dans le français moderne :

dans *D* sur 7 vocables en *-son*, seulement 1 n'est plus en fr. mod.
dans *Vat* sur 14 vocables en *-son*, seulement 1 n'est plus en fr. mod.

dans *BNC* sur 18 vocables en *-son*, seulement 5 ne sont plus en fr. mod.

§ F. — Il nous reste à traiter le dernier aspect du lexique tel qu'il paraît dans l'*Abavus*, c'est la relatinisation par le suffixe *-tion*. Rappelons la progression des pourcentages :

D 3,2 % ; *Vat* 16,5 % ; *BNC* 15,1 %.

Ce bond entre la première copie et les suivantes se situe chronologiquement autour de l'an 1300 ; mais il n'est vraiment sensible que si l'on voit les chiffres globalement. Au contraire, un examen détaillé nous fait assister pas à pas à la latinisation des mots avec même certaines hésitations ; voici quelques exemples :

	D	*Vat*	*BNC*
appellatio.....	—	apellance	appellation
conglutinatio.....	engluemens	—	conjoignance/conglutination
deiectio.....	degietemens	degetance	dejectance/dejection
demonstratio.....	—	demonstrance	demonstrance/-ation
generatio.....	—	engendreure	engendreure *vel* generation
natio.....	lignie	—	nation

Le trait le plus caractéristique est que la latinisation se fait toujours dans le substantif d'abord, le verbe ne suivra que plus tard :

1. Voir note 2, page 207.

digere : demounir viande *in stomaco*	(*BW digérer* XVI^e s.)
digestio : digestion	(*BW digestion* XIII^e s.)
excludere : hors clorre	(*BW exclure* XIV^e s.)
exclusio : exclusion	(*BW exclusion* XIII^e s.)
preponere : devant metre	(*BW préposer* 1460)
prepositio : preposition	(*BW préposition* XIII^e s.)

Même dans les cas où les deux radicaux, celui du verbe et celui du subst. sont exactement pareils, le verbe est resté à une forme plus française :

transfigurare : transformer	transmigrare : trespasser
transfiguratio : transfiguration	transmigratio : transmigration

Il est normal que la latinisation se fasse d'abord dans les substantifs abstraits, le verbe restant volontiers plus concret. Souvent pourtant les verbes sont déjà attestés à l'époque de l'*Abavus*, mais sans doute encore mal connus ou inconnus de nos copistes :

imponere : metre	(*BW imposer* 1302)
impositio : imposition	(*BW imposition* 1288)
obicere : encontre metre	(*BW objeter* 1288, *objecter* 1498)
obiectio : objection	(*BW objection* 1190)

Mais il y a sans doute aussi une autre raison à ce retard dans la latinisation du verbe, c'est la prédilection de la langue pour le substantif suffixé, prédilection qui caractérise déjà le latin tardif, nous l'avons vu (§ C), et qui laisse volontiers le verbe dans l'ombre :

Sugerere : doner conseil ; *mais* sugestio : sugestion.

Et souvent même le français moderne ignore encore le verbe à la forme latinisée :

recludere : enclorre	revolvere : envelopper
reclusio : reclusion	revolutio : revolution

Un deuxième coup d'œil sur les textes contemporains de l'*Abavus* confirmera encore les données de notre Glossaire en ce qui concerne la progression du suffixe *-tion* dans la seconde moitié du XIII^e s. et au début du XIV^e :

a) le *Roman de la Rose* : on sait que les deux parties de ce poème ne sont pas de la même époque ; G. de Lorris (2^e quart du XIII^e) emploie 2 mots en *-tion* et J. de Meung (dernier quart du XIII^e) en emploie 21 sur un nombre égal de vers ; la progression est évidente.

b) Le suffixe *-tion* est déjà fréquent dans les chartes picardes (ce sont des textes juridiques, influencés par le latin depuis toujours, ceci n'a rien d'étonnant) ; il est également fréquent dans *Les Grandes Chroniques de France* (on y reproduit des textes juridiques et l'on en imite souvent le style). Mais la lecture de ces textes permet d'assister à la relatinisation progressive du vocabulaire français par le suffixe *-tion* : à leurs premières apparitions les substantifs en *-tion* sont souvent accompagnés de synonymes destinés à en éclairer le sens. Cette habitude d'accumuler des synonymes, propre à la littérature médiévale en général, aussi bien en vers qu'en prose, semble venir justement des textes juridiques où le besoin de préciser le sens des mots les uns par les autres est essentiel. Or, pendant la seconde moitié du XIII^e^ s., le tour en question se fait surtout à propos et au profit de substantifs en *-tion* dont la première attestation est le plus souvent du XIII^e^ s. Dans des chartes de 1281 on lit : « en escange et en *permutation* » ainsi que « par *muttacion* et eschange » ; puis en 1285 la coordination fait place à la détermination du moins connu par le plus connu : « par *mutacion* d'eschange ». Dans *Les Grandes Chroniques* le procédé des synonymes est extrêmement fréquent : page 30 (*op. cit.*), nous lisons « par faintises et par *simulacions* » (*BW simulation* 1270, c'est-à-dire à la même époque). Or cette formule correspond précisément aux données de notre glossaire : *Abavus V* et *BNC simulatio* : *faintise* (cf. *Gl. de R.* n° 1480 *a simulatio* : *finctio*) ; la suite des *Chroniques* atteste la même précaution d'entourer ce mot neuf en *-tion* par un contexte qui l'éclaire : page 141 « *semblant* firent par fausses *simulations* » et page 175 « li rois... ne vot pas *faindre* par *simulations* ». A la page 31 l'auteur avait employé le mot *conspiration* sans synonyme ; le copiste du Ms. 16 G VI (Brit. Mus.) a cru bon de l'expliquer en ajoutant « c'est a dire de fauce *aliance* ». Or c'est la formule que nous retrouvons à la page 308 « feissent *conspiracion* et *aliance* contre lui ». En tout, dans les trois livres que nous avons dépouillés (à peu près 300 pages), ce tour qui consiste à éclairer un substantif en *-tion* par des synonymes revient 43 fois, dont 3 fois la formule « treüz et autres *exactions* » (or *BW exaction* XIII^e^ s.). Par contre, les termes religieux, liturgiques, donc mieux connus car plus anciens, sont employés seuls, sans synonyme (*persécution, perdition*, terme biblique, *oblation, confession, oncion, devocion*, etc.) : ils n'avaient pas besoin d'être éclairés par le contexte.

Par la suite le suffixe *-tion* gagne toujours davantage en popularité, puisque même les dialectes et les parlers régionaux s'en servent là où la langue nationale utilise un autre suffixe (*crevation, entêtation, dégoutation,*

ruination, etc. ; *FEW*). Rien d'étonnant si le langage technique et industriel s'en est emparé pour en faire son suffixe préféré. Sur ce point, comme sur la vitalité actuelle de nos trois autres suffixes, nous nous contentons de renvoyer à l'ouvrage de J. Dubois, *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne* (Paris, 1962), où l'auteur montre la prépondérance de *-tion*, l'ascension du suff. *-age* devenu un sérieux concurrent du précédent, le maintien de *-ment* dans la vie mentale, et la résurgence du suff. *-ance* après une éclipse de plusieurs siècles depuis la fin du Moyen Age. Mais il semble que nos suffixes aient atteint un certain degré de saturation et qu'ils commencent à reculer devant deux nouveaux venus : *-isme* et l'anglais *-ing*.

II

§ A. — L'étude du glossaire *Abavus* nous avait amené à conclure qu'au Moyen Age la valeur sémantique de beaucoup de suffixes semblait réduite à zéro. Une question s'impose : qu'est-ce qui détermine le choix du suffixe ? Nous avions essayé une première réponse : le suffixe est ajouté à un mot trop court pour lui donner plus de substance, plus de résistance à l'usure phonétique. C'est le cas de *-age* dans *usage* (pour *us*), dans *visage* (pour *vis*), dans *nuage* (pour *nue*) ; c'est sans doute aussi le cas de certains diminutifs (sans fonction diminutive) comme dans *soleil* [1], *rayon*. Quelquefois le suffixe peut avoir une valeur expressive, stylistique : Darmesteter (*La vie des mots*) disait que dans certains écrits à sensation on préférait le terme *strangulation* au simple *étranglement*. Et cette manie existait aussi au Moyen Age, puisqu'on trouve des monstres comme *honorificabilitas* : *honorificabletés* (Glossaire *Aalma*, Roques, *op. cit.*, t. II).

Il se peut aussi que joue en faveur de tel suffixe une préférence personnelle ou une mode locale. Dans les chartes picardes (*op. cit.*), nous lisons généralement dans la formule finale le mot *warandie* ou *warandise* (une fois *warandissance*), mais 10 fois *warandison* et uniquement dans des chartes en rapport avec *N-D de Breteuil*, donc sans doute le même scribe ou notaire qui semblait avoir une prédilection pour le suffixe *-ison* (?).

Mais toutes ces raisons, valables sans doute, ne furent pas déterminantes. La littérature médiévale ne fut-elle pas d'abord et surtout versifiée ? C'est peut-être dans les exigences de la versification qu'il faut cher-

1. On a cru voir dans ce diminutif l'expression d'une certaine affectivité « *le cher soleil* » ; cela ne paraît vraiment pas probant.

cher l'explication fondamentale : le nombre des syllabes et principalement la rime [1].

§ B. — Cependant avant d'aller plus loin il faut avoir la certitude que non seulement dans les glossaires mais aussi dans les textes certains suffixes sont vraiment équivalents, c'est-à-dire que plusieurs substantifs dérivés du même radical par des suffixes différents sont rigoureusement synonymes. La preuve peut en être donnée ; voici trois vers du *Couronnement de Louis* :

1347 « De ci a Rome ne firent arest*age* »
2458 « De ci a Rome ne fist arest*ement* »
1801 « Très qu'a l'ostel n'i fist arest*eison* ».

Les deux premiers vers ont exactement la même signification, seule change la terminaison du dernier mot. Dans le 3e vers c'est seulement le deuxième hémistiche qui reste pareil, mais c'est précisément lui qui est déterminant au point de vue qui nous intéresse, en offrant toujours le même contexte au substantif suffixé ; voici le vers 1473 du *Charroi de Nimes* :

« De si a Nymes n'i ont fet arest*ee* ».

Enfin dans God. on peut relever une vingtaine de citations avec toujours ce même hémistiche où seule la terminaison du radical *arest-* change :

« ...n'y a fait ariest*ance* »
« ...ne font nulle arrest*anche* »
« ...n'y fist ariest*ement* »
« ...n'i fait arrest*eüe* »
« ...ne fist arest*eson* »
« ...ainc n'i font arest*ise* »
etc., etc.

On peut donc affirmer d'une façon certaine que les mots *arestement, arestance, aresteison,* etc., sont synonymes absolus. Et où sont-ils placés ? L'importance de la rime dans le choix du suffixe ne fait aucun doute.

§ C. — D'autres exemples vont encore confirmer le fait. Commençons par les troubadours provençaux. En ancien provençal, le mot commun pour le fr. allégresse est *alegreza.* Mais à la rime et là uniquement B. de Born emploie *alegratge* et B. de Ventadour *alegransa.* Ce dernier, pour

1. Pour plus de simplicité, nous emploierons le mot *rime* volontairement dans un sens très large, englobant celui d'assonance.

dire la folie, emploie à l'intérieur du vers le terme *folia* et à la rime, suivant les besoins, *folor, foladura, foldat.* On trouve chez lui *dol* 1 fois à la rime et 7 fois à l'intérieur du vers, tandis que le subst. suffixé *dolor* est 9 fois à la rime contre 4 fois à l'intérieur. P. Vidal dit à l'intérieur du vers *esper* (= espoir) et *error,* à la rime *esperança* et *errança.* Dans l'*Entree d'Espagne* (texte franco-ital. du XIII[e] s.) *vengeison* est plusieurs fois à la rime, jamais à l'intérieur du vers où l'auteur emploie régulièrement *vengeance.* Mêmes usages en langue d'oïl : Gautier de Coinci (*D'une fame de Laon*) utilise *demourée* et *demourance* selon les besoins de la rime :

v. 323 « Mout vraiment sanz *demouree* » (: confessee)
v. 328 « Lors s'escria sanz *demourance* » (: repentance)
v. 379 « Dou moustier ist sanz *demouree* » (: esplouree).

Dans le *Guillaume de Dole,* J. Renart emploie deux fois à la rime *tournoiement* au sens de tournoi. Enfin Ronsard met encore à la rime le vieux *usance,* mais *usage* à l'intérieur du vers.

Après cette mosaïque de cas isolés qu'on pourrait discuter et attribuer au hasard, voici des recherches plus systématiques faites d'abord sur des citations de God. que nous avons relevées dans les articles de substantifs synonymes (les contrôles effectués dans Tobler-Lom. confirment les données de God.).

Occurrences des synonymes de *arest* suivant leur place dans le vers :

AREST	RIME 7	INTÉRIEUR VERS 1	PROSE 41
arestement	18	0	5
arestage	9	0	0
arest(e)ison	30	0	0
arestée	11	0	0
arestaille	1	0	0
arestaire	1	0	0
arestal	7	0	0
arestance	6	1	0
areste	5	1	0
arester,-eir	1	0	0
aresteüe	6	0	1
aresteüre	2	0	0
arestise	1	0	0
arestacion	1	0	2
Total (sans *arest*)	69	2	8

Occurrences des synonymes de *richesse* :

	RIME		INTÉRIEUR		PROSE	
richoise	1		4		1	
richesse	4	5	7	11	4	6
richise	0		0		1	
richeté	19		1		0	
richor	4		1		0	

Il ressort de ces tableaux que seuls le mot sans suffixe, *arest,* ou le mot très commun, *richesse,* se trouvent répartis dans les trois positions. Le grand nombre de suffixes qui ne sont attestés qu'à la rime est impressionnant et l'on peut se demander si ce ne sont pas des créations des poètes pour les besoins de la rime ; en tout cas il semble établi que la vitalité des suffixes est en liaison étroite avec les exigences de la versification.

§ D. — Examinons à présent notre vieille concurrence des suffixes d'action à la lumière de ce que nous venons de dire. Voici la fréquence de ces suffixes dans les trois positions (rime, intér., prose) pour un certain nombre de groupes de synonymes choisis au hasard dans God. :

	RIME	INTÉRIEUR	PROSE
acorde	5	5	5
acordement	11	0	9
acordoison	8	0	0
afaitement	21	4	13
afaitaison	9	0	1
aparition	1	0	22
aparoison	2	0	0
apelance	0	0	1
apelation	1	0	2
apelaison	1	0	0
apercevance	7	3	9
apercevement	9	0	1
apercevoison	1	0	0
arestage	9	0	0
arestance	6	1	0
arestement	18	0	5
arestacion	1	0	2
aresteison	30	0	0

	RIME	INTÉRIEUR	PROSE
assemblance.....	3	0	3
assemblement.....	17	1	16
assembloison.....	11	0	0
atendance.....	18	0	5
atendement.....	3	0	4
atendison.....	2	0	0

1° Fait à relever : lorsqu'il existe un mot sans suffixe, c'est lui qui est employé le plus généralement : *acorde* 5/5/5, comme *arest* 7/1/41.

2° Le suff. *-tion* semble plus attesté en prose et presque pas à la rime ; mais les cas relevés sont encore trop peu nombreux, c'est un fait sur lequel nous reviendrons dans l'étude des textes.

3° Les suff. *-age, -ance, -ment* sont en général nombreux à la rime, mais leur vitalité paraît bien assurée, car la répartition de leurs occurrences est beaucoup moins restreinte que celle de *-oison* qui se confine, lui, à la rime. Il semble donc que *-oison* n'existe guère qu'à la rime.

Une recherche plus systématique s'impose. Nous avons relevé tous les substantifs en *-oison* des lettres *A*, *B* et *C* dans God. ; au total 94 vocables dont les occurrences se répartissent ainsi :

à la rime	240	sur 365 occurrences
à l'intér. vers	16	
en prose	109	

Voici comment se comportent ces mots dans le détail ; ils se groupent en quatre catégories :

1) uniquement à la rime : 57 vocables (60 %), 196 occurrences (53 %), la différence des pourcentages tient au fait que 34 mots sur 94 ne sont signalés qu'une seule fois à la rime (et nulle part ailleurs), ce qui est symptomatique. Les mots de cette catégorie sont de la vie intellect. ou affective ;

2) tantôt à la rime, tantôt en prose : 7 vocables, rime : 14 occurrences, prose : 30 occurrences ;

le mot change de champ sémantique suivant qu'il est à la rime (vie

mentale), ou en prose (domaine technique), p. ex. *aliaison, avoeison, batoison,* etc. ;

3) uniquement en prose : 18 vocables, 41 occurrences, ce sont des mots de la vie artisanale ;

4) deux termes communs qui se trouvent dans les trois positions :

beneïçon [1]	12	7	23
chaitivoison	18	2	15
	30	9	38

Même là l'attraction de la rime reste très sensible. En conclusion, les mots en *-oison* se répartissent en deux couches :

1) ceux de la vie intellectuelle ou affective (62 % des occurrences) qui ne se trouvent guère qu'à la rime ; leur existence dans la langue est artificielle, ils disparaîtront presque tous ;

2) ceux de la vie artisanale (21 % des occurrences) qui se rencontrent surtout en prose ; leur existence dans la langue est réelle : beaucoup d'entre eux subsisteront (p. ex. *avalaison, couvaison*).

§ E. — Mais si parfait qu'il soit, un dictionnaire ne donne jamais une image tout à fait exacte de la langue. C'est l'étude des textes qui pourra combler les lacunes et éventuellement confirmer l'impression première donnée par l'examen partiel de God. Nous avons dépouillé un échantillonnage de textes réparti sur toute la littérature française, et deux troubadours provençaux, à cause de l'influence de cette poésie sur celle de notre Moyen Age [2]. De temps en temps la comparaison de la poésie avec la prose d'un même auteur sera éclairante. La longueur des textes dépouillés équivaut à 15 000 syllabes, comme nous l'avions fait pour les textes latins. Dans le tableau qui suit chaque suffixe se répartit sur trois colonnes : celle de gauche indique le total des vocables, celle du milieu le nombre de vocables à l'intérieur des vers, celle de droite, le nombre de vocables à la rime. L'addition des deux derniers chiffres ne donne pas forcément celui de la première colonne, puisque le même mot peut se trouver à la rime et à l'intérieur du vers.

1. Ici le suff.-*içon* est sensiblement égal à *-ison,* les graphies *beneison* et même *benison* sont fréquentes.

2. On dit que la fréquence du suff. *-ance* dans notre poésie serait due à l'influence de la poésie provençale.

ŒUVRES	*-age*			*-ance*			*-ment*			*-tion*			*-son*		
	T	I	R	T	I	R	T	I	R	T	I	R	T	I	R
Couron. Louis	23	6	22	0	—	—	13	3	11	8	0	8	10	5	7
Chev. au Lion	9	2	9	9	5	5	4	2	3	2	1	2	10	4	9
B. de Born	11	1	10	4	0	4	4	2	2	0	—	—	5	0	5
B. de Ventad	15	5	15	21	1	21	12	1	12	0	—	—	5	4	5
Myst. d'Adam	11	1	10	15	0	15	7	1	6	12	0	12	10	2	10
Froissart V	13	7	10	28	9	24	16	11	6	2	2	0	13	4	12
Froissart P	9			11			9			9			5		
Villon	6	4	2	11	1	11	13	4	11	10	1	9	8	4	6
Ronsard V	19	9	16	17	5	14	8	7	2	2	1	1	6	6	2
Ronsard P	6			28			17			36			7		
Corneil. *Rod*	13	7	12	25	12	21	21	8	18	13	8	8	7	5	5
Racine *Brit*	13	1	13	37	8	34	20	11	11	4	1	3	4	2	4
Molière V	16	8	14	24	7	20	24	13	18	25	16	12	5	2	4
Molière P	13			30			18			32			5		
La Font. *Fabl*	25	3	25	17	1	17	20	11	12	6	4	3	12	8	8
Bossuet	11			38			20			50			5		
Chénier	22	8	21	18	11	9	11	7	5	0	—	—	9	5	7
V. Hugo V	10	7	7	8	3	6	11	10	4	10	7	5	7	6	5
V. Hugo P	14			19			24			56			3		
Lamartine *Ch. d'un A*	9	2	9	14	6	12	29	15	18	15	7	10	5	3	2
Verlaine *Sagesse* et *Lit. intimes*	20	9	14	32	16	23	28	12	18	30	15	17	11	8	5
Baudelaire V	27	7	24	26	16	12	28	7	22	17	8	10	16	5	15
Baudelaire P	9			23			23			55			5		
Péguy V	25	4	22	28	11	27	92	24	73	43	22	24	4	3	3
Péguy P	2			11			9			17			5		
Valéry V	13	7	9	36	20	28	35	23	17	11	8	4	8	3	6
Valéry P	10			41			44			104			5		

Commentaire de ce tableau :

1) Nous avons déjà vu que le suff. *-(oi)son* est en voie de disparition dès le Moyen Age ; nous pouvons même avancer la date de cette désaffection puisque les textes du XII^e^ s. signalent ce que l'*Abavus* du XIV^e^ s. avait montré : les mots en *-son* sont déjà en gros ceux d'aujourd'hui :

Couron. Louis sur 10 vocables 2 sont sortis d'usage
Cheval. Lion sur 10 vocables 1 est sorti d'usage
Myst. d'Adam sur 10 vocables 3 sont sortis d'usage

et sur l'ensemble des textes du Moyen Age (vers et prose) que nous avons dépouillés, voici la statistique :

	aujourd. hors d'usage	auj. encore en usage
-son/-çon	6	22
-aison/-ison	2	6

Donc en plein Moyen Age la langue littéraire en est déjà à l'usage moderne ; les constatations faites sur God. sont confirmées : l'existence artificielle des mots en *-oison*, confinés à la rime, ne pouvait être qu'éphémère.

2) Le suffixe *-tion* a un sort particulier. En prose sa progression est remarquable et il finit par dépasser de loin les autres suffixes :

PROSE	*-age*	*-ance*	*-ment*	*-tion*
Froissart	9	11	9	9
Ronsard	6	28	17	36
Molière	13	30	18	32
Bossuet	11	38	20	50
V. Hugo	14	19	24	56
Baudelaire	9	23	23	55
Valéry	10	41	44	104

La langue littéraire en prose affectionne le suffixe *-tion* comme le langage technique.

En poésie il en va tout autrement. Mettons à part le *Couronnement de Louis* et le *Mystère d'Adam* où la forte proportion de mots en *-tion* est due au vocabulaire religieux : pour le *Mystère d'Adam* la chose n'est pas étonnante (*oblacion, salvacion, oncion,* etc.) ; dans le *Cour. Louis,* ces mots n'apparaissent que dans la longue prière où Guillaume refait en quelque sorte l'Histoire Sainte (*procession, surrection, Ascension,* etc.). C'est d'ailleurs un phénomène constant dans la littérature française : seule la poésie d'inspiration religieuse accuse un nombre normal de subst. en *-tion* par rapport aux autres suffixes. Voici le nombre de rimes en *-tion/-sion* pour chacune des tragédies de Racine (d'après Guiraud, *Index du vocabulaire classique,* 1955) :

Thébaïde	0	*Britannicus*	4	*Mithridate*	2	*Esther*	12
Alexandre	0	*Bérénice*	2	*Iphigénie*	3	*Athalie*	9
Andromaque	0	*Bajazet*	1	*Phèdre*	2		

Les chiffres des deux dernières pièces, tragédies bibliques, parlent d'eux-mêmes : il s'agit surtout de termes religieux (*malédiction, libation, profanation, superstition*), ou pris dans un sens biblique : *nation* (= peuple de Dieu), *oppression* (du peuple juif) qui rime avec « les malheurs de *Sion* », *sédition* qui rime avec *religion.* Au XIX^e^ s. même constatation : Lamartine (*Chute d'un Ange,* épopée religieuse) emploie 15 vocables en *-tion,* dont 10 à la

rime (des termes religieux comme *adoration, contemplation,* etc.), c'est-à-dire autant que de mots en *-ance.* Chez Verlaine (*Sagesse* et *Liturgies intimes*), nous comptons 30 vocables en *-tion,* dont 17 à la rime (*adoration, absolution, damnation, dévotion, onction,* etc.), tous des termes religieux, alors qu'ailleurs, dans les poèmes profanes, sur des textes de même longueur, Verlaine n'emploie que 7 fois le suffixe *-tion* à la rime. Péguy enfin (*Ève,* strophes 304-618) a 43 vocables en *-tion* dont 24 à la rime, en très grande majorité des termes religieux (*adoration, attrition, ablution, confession,* etc.). N'oublions pas que le latin des premiers siècles chrétiens se signalait par son grand nombre de substantifs en *-tio.* Faut-il en conclure que ce suffixe a un caractère religieux ? En poésie tout au moins, il semble bien que ce soit le cas, d'après les constatations que nous venons de faire.

D'ailleurs, en dehors de la poésie d'inspiration religieuse, le suffixe *-tion* n'a d'existence normale (comparée aux chiffres des autres suffixes) que dans la poésie d'un ton ou d'un genre familier :

Villon : 10 occurrences en *-tion* contre 13 en *-ment* et 11 en *-ance*
Molière : 25 occurrences en *-tion* contre 24 en *-ment* et 24 en *-ance*
Racine (*Plaideurs*) : 12 occurrences en *-tion* contre 4 en *-ment* et 8 en *-ance* (texte de 884 vers seulement).

Mais chez les grands poètes, il est à peu près inexistant ; la disproportion, chez le même écrivain, entre la poésie et la prose est flagrante :

	vers	prose
Ronsard.....	2	36
V. Hugo.....	10	56
Baudelaire.....	17	55
Valéry.....	11	104

C'est peut-être Ronsard lui-même qui nous en donne la raison. Voici ce qu'il écrit dans la *Préface* de la *Franciade* : « Tu te donneras de garde, si ce n'est par grande contrainte, de te servir des mots terminez en *-ion,* qui passent plus de trois ou quatre syllabes, comme *abomination, testification* : car tels mots sont languissants et ont une trainante voix, et, qui plus est, occupent languidement la moitié d'un vers. » C'est la longueur du mot que vise Ronsard, longueur alourdie par la diérèse de la terminaison *-tïon,* toujours respectée en poésie. D'ailleurs le même Ronsard (*Abrégé de l'Art poétique françois,* 1565) conseille d'employer le vieux *o* (= avec), « car le mot *avecques* composé de trois syllabes donne grand empeschement au vers... ».

On pourrait être tenté d'étendre cette explication à l'emploi général des suffixes à la rime. En effet, les mots de 3 ou 4 syllabes sont encombrants en poésie et les poètes ont tendance à les rejeter à la fin du vers, surtout quand le vers est relativement court. Or, les mots suffixés sont souvent longs, il arrive qu'ils dépassent les 3 syllabes. Si donc ils se trouvent à la fin du vers, ce ne serait pas forcément à cause de la rime, d'autant plus qu'au Moyen Age les alexandrins sont rares. Nous avons fait un relevé des mots à 3 syllabes ou plus de 3 syllabes dans quelques-uns des textes dépouillés, voici les résultats :

			intér.	rime
	Cour. de Louis	(décasyll.)	196	325
	Guill. de Dole	(octosyll.)	161	224
	Valéry	(5-10 syll.)	121	148
mais :	Racine	(alexandrins)	300	235
	V. Hugo	(alexandrins)	446	255
	Valéry	(alexandrins)	481	271

Effectivement la répartition des mots longs dans le vers est inverse suivant qu'il s'agit d'alexandrins ou de vers plus courts. Mais est-ce que la longueur seule a été déterminante pour la place d'un mot suffixé à la rime ? Nous ne le croyons pas : *a*) les mots en *-age* et en *-ance* ne comptent la plupart du temps que pour deux syllabes à la rime et pourtant nos recherches prouvent que ce sont eux qui de préférence sont à la rime ; *b*) même dans les alexandrins (Corneille, Racine, Baudelaire), les mots suffixés sont beaucoup plus souvent à la rime qu'ailleurs ; *c*) M. Ch. Muller (dans la revue *Langue française*, II, *le lexique*, p. 41) signale que Corneille n'a cessé de restreindre l'emploi des vocables en *-ion* et il attribue le fait à la diérèse qui devenait désagréable vers la fin du siècle. Cela ne fait aucun doute. Mais un coup d'œil sur les *Statistiques* que M. Muller a dressées sur Corneille nous apprend que *façon* passe aussi de 22 occurrences à 6 et *trahison* de 34 à 7 : or il n'est question ici ni de diérèse, ni de longueur particulière du mot (peut-être l'hiatus dans *trahison* ?), mais *façon* ? C'est plutôt la sonorité du suffixe qui doit être en jeu. Alors que dans Cinna et dans Rodogune nous avons relevé chaque fois 13 vocables en *-tion*, répartis également à l'intérieur et à la rime, Corneille n'emploie dans *Suréna*, sa dernière pièce, que 7 vocables en *-tion* dont 2 seulement à la rime : c'est donc une terminaison qui lui paraissait désagréable.

3) La sonorité, dont nous venons de voir l'importance dans l'emploi de *-tion* chez Corneille, est également déterminante dans la concurrence entre

les suffixes *-age, -ance* et *-ment* : les poètes peuvent préférer telle sonorité à telle autre ; Ronsard, Corneille, Racine, Chénier ont porté leur choix sur *-age* et *-ance,* Baudelaire qui emploie aussi bien *-age, -ance* que *-ment* tire profit des trois sonorités, alors que Péguy semble avoir une véritable ferveur pour *-ment.* D'ailleurs Péguy mérite une attention particulière ; il revient en quelque sorte à la liberté de création du Moyen Age (lui qui à bien des égards a l'âme si médiévale). La fréquence du même suffixe lui permet cette espèce de roulement à répétitions qui lui est si cher, au point qu'il ne se prive pas de créer des mots ou d'en exhumer de l'oubli quand la rime exige un suffixe, exactement comme les poètes du Moyen Age : nous avons relevé 12 substantifs en *-ment,* 2 en *-tion,* 1 en *-age,* qui ne sont pas attestés par le *DG,* tous en poésie (p. ex. *défeuillement, recordement, reconnaissement, descension,* etc.).

En général, pour le Moyen Age comme pour l'époque contemporaine, la double comparaison entre la prose et la poésie d'une part, et, d'autre part, entre la rime et l'intérieur du vers, nous a montré combien la versification « appelle » les suffixes. Mais V. Hugo et Valéry sont parmi les rares poètes où la rime semble ne pas intervenir dans le choix des suffixes, pour des raisons d'ailleurs différentes : chez l'un une certaine fougue dans la richesse du vocabulaire, chez l'autre le jeu en même temps que le raffinement de l'esthète.

Si en poésie la sonorité exerce une action positive sur le choix des suffixes en appelant les uns à la rime, ou au contraire une action négative en excluant d'autres, on sait qu'en prose le retour rapproché de certaines finales peut ou bien être recherché pour des effets d'insistance, ou bien paraître désagréable et de ce fait exercer une action négative sur le choix des suffixes : l'écrivain est alors amené à varier les suffixes. La chose ne fait aucun doute en ce qui concerne la prose moderne. Et au Moyen Age ? Nous ignorons si des recherches sérieuses ont été faites sur ce point. Mais il nous a semblé qu'instinctivement les écrivains changeaient le suffixe d'un mot (puisqu'ils en avaient la liberté) pour éviter le retour de la même finale ; cela nous a paru sensible même dans un texte relativement peu littéraire comme *les Grandes Chroniques* : qu'il nous soit permis de revenir sur deux passages où nous avions signalé une alternance de suffixe sans raison sémantique. 1) Page 36, après avoir employé trois fois le mot *signification* sur la même page, l'auteur dit *segnefiance* à la ligne 18, avec exactement le même contexte ; était-il fatigué de la triple répétition de *signification,* un de ces mots « languissants » comme dira plus tard Ronsard ?

Peut-être. 2) A la page 137, à quelques lignes de distance et dans le même contexte, l'auteur emploie *lignage* puis *lignie*. Voyons le texte de plus près : si dans la seconde phrase (v. plus haut, p. 199, ligne 23) il avait également employé *lignage*, il aurait dit « qui estoit *sage* de noble *lignage*... ». Est-il aventureux de supposer que, là aussi, l'écrivain change de suffixe (puisqu'il en avait la liberté) pour éviter le retour trop rapproché de la finale *-age* ? On peut donc admettre qu'en prose comme en poésie la sonorité détermine dans une certaine mesure le choix des suffixes, même si les effets sont quelquefois inverses.

A deux reprises nous venons de souligner la « liberté de création du Moyen Age ». Tout au long de cette étude nous avons montré combien la langue à cette époque était loin d'être fixée comme aujourd'hui ; les écrivains (et peut-être le peuple parlant) jouissaient d'une liberté dans l'usage des suffixes qui n'existe plus guère aujourd'hui, si ce n'est dans le genre burlesque (pour la recherche d'effets comiques) ou dans l'évocation d'une certaine « vieille France », précisément plus ou moins médiévale (p. ex. *oubliance, froidure, revoyure*). Cette facilité servait le poète dans la versification, l'étude des suffixes à la rime l'a assez prouvé ; comme le servaient aussi l'emploi de mots ou de tours dialectaux et la faculté d'utiliser certaines variantes phonétiques ou morphologiques (p. ex. *avec, avecque, avecques*) selon les besoins de la versification ; certaines « licences poétiques » des siècles ultérieurs ne sont que les reflets de cette liberté originelle. Et la poésie moderne continue de donner aux suffixes une place souvent privilégiée à la rime : J. Cohen (*Structure du langage poétique*, 1966) a prouvé par des tests statistiques que les rimes « non-catégorielles », c'est-à-dire unissant des vocables qui n'appartiennent pas à la même classe morphologique, passent de 18,6 % chez les classiques à 28,6 % chez les romantiques et à 30,7 % chez les symbolistes ; ce qui revient à dire que les poètes du XIX^e^ s. éviteraient à la rime les finales de la même catégorie grammaticale, plus que ne le faisaient ceux du XVII^e^. Mais notre tableau montre combien les romantiques et les symbolistes font rimer ensemble des mots de même suffixe ; Rimbaud aussi (qui ne figure pas sur notre tableau) emploie 41 rimes faites de mots terminés par le même suffixe (sur une longueur de texte égale à celle que nous avons dépouillée chez les autres auteurs). Et même si, selon Genette (*Figures*, t. II, p. 130, Seuil, 1969), les rimes de la tragédie étaient « statutairement plus faciles (c'est-à-dire plus catégorielles) que celles de la poésie lyrique », il faut croire que les suffixes n'entrent pas dans cette classe de rimes « catégorielles » ou « faciles ».

Malherbe lui-même, malgré sa sévérité pour les « rimes faciles » [1] n'a jamais interdit l'usage du même suffixe à la rime, et il ne s'en est jamais privé tout au long de son œuvre.

Mais toute liberté a sa contrepartie. La liberté suffixale du Moyen Age supposait la neutralisation du sens des suffixes, d'où une grande quantité de synonymes absolus : à la fois appauvrissement sémantique dans les suffixes et encombrement lexical par les synonymes. Malgré la remise en ordre effectuée dans ce domaine dès le début du XVII[e] s., la langue moderne a conservé des traces de cet ancien état de choses, et la langue poétique, toujours plus ou moins archaïsante, en est le reflet pour une part.

Il résulte donc que l'emploi des suffixes, et par là celui des synonymes, ne relève pas seulement de la sémantique et de la stylistique, il est également conditionné dans une très large mesure par la versification.

Université de Strasbourg. Georges MERK.

1. P. ex. la finale des futurs, le simple avec le composé, ou les mots sémantiquement trop proches comme *campagne* : *montagne*.